

INVITATION PRESSE

FUSION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE

Depuis plusieurs années, à l'instar du rapprochement des Régions et de la création de la Région Normandie, mais aussi à la demande des élus régionaux, **les Conservatoires d'espaces naturels Normandie Ouest et Normandie Seine se sont rapprochés en vue de créer une structure unique : le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.** Les Assemblées Générales Extraordinaires des deux structures portant sur le projet de fusion se tiendront samedi 14 décembre 2019, à Caen et à Rouen. La structure fusionnée à l'échelle régionale permettra de mutualiser les moyens et de poursuivre les missions propres aux Conservatoires sur l'ensemble de la Normandie.

Nous avons le plaisir de vous inviter à nous rejoindre à l'AGE du Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine, ce samedi 14 décembre dès 10h, qui se déroulera dans les locaux de la Région Normandie, situés 5 rue Robert Schuman à Rouen.

AU PROGRAMME DE CETTE AGE :

1. Examen des rapports du Commissaire aux apports et à la fusion ;
2. Approbation du projet de Traité de fusion du Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest avec le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine avec effet au 01/01/2019 ;
3. Approbation des modifications statutaires résultant de la fusion ;
4. Pouvoirs à la Présidente pour la signature des actes et la mise en œuvre des formalités s'y rapportant ;
5. Changement du nom du « Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine » en « Conservatoire d'espaces naturels de Normandie » ;
6. Présentation du logo du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ;
7. Cotisations 2020 du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ;
8. Questions diverses.

LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE, QUI SOMMES-NOUS ?

Ces deux associations loi 1901 poursuivent l'une et l'autre des buts identiques, à savoir la préservation de la biodiversité, de la géodiversité, des paysages et continuités écologiques. Pour ce faire, elles engagent des actions visant à assurer la maîtrise foncière, ou la maîtrise d'usage d'espaces naturels présentant un intérêt au regard des objectifs qu'elles poursuivent. Elles mettent en œuvre les recherches nécessaires pour s'assurer des connaissances utiles pour définir une gestion durable des espaces sur lesquels elles entendent agir. Afin de permettre au public d'appréhender les enjeux en matière de biodiversité, elles mènent des actions de sensibilisation et d'information. Leurs compétences et l'expérience acquises en font des partenaires aptes à accompagner les politiques publiques, tant celles de l'Etat que celles des collectivités. L'une comme l'autre s'appuient sur un plan d'actions quinquennal (PAQ) et orientent leurs choix en sollicitant les avis d'un conseil scientifique. Elles bénéficient chacune d'un agrément de dix ans délivré par l'Etat et la Région.

LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS DE NORMANDIE, EN QUELQUES CHIFFRES :

- 210 sites représentant 2700 hectares gérés
- 75 salariés
- 550 adhérents
- 48 conservateurs bénévoles
- 1 conseil scientifique réunissant 29 membres
- 6 millions d'euros de budget annuel

Contact presse :

Tessa Durand, Responsable communication,
06 30 31 80 41 - t.durand@cren-haute-normandie.com